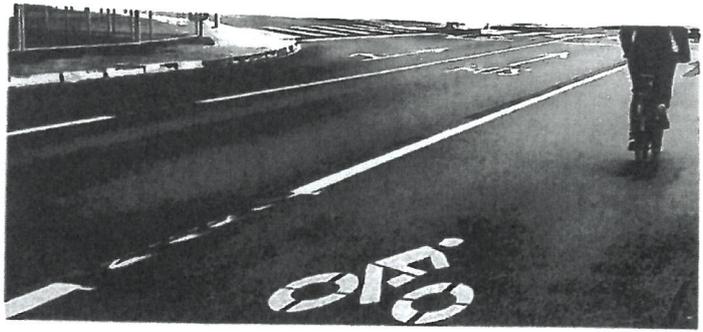


# Pétition

au Grand Conseil de la  
République et Canton de Genève

au Conseil municipal de  
la Ville de Genève



## OUI aux nouvelles bandes cyclables à Genève

Nous, habitant·e·s, citoyen·ne·s ou usagers·ères de la mobilité douce à Genève, soutenons pleinement la démarche de création de nouveaux aménagements cyclables réalisés en urgence ces derniers jours par les autorités cantonales et municipales pour accompagner la sortie du semi-confinement, comme l'ont fait de nombreuses villes à travers le monde (Milan, Paris, Bruxelles, Berlin, etc.).

Créer des espaces plus larges et sécurisés pour la pratique du vélo et de la marche est une demande revendiquée de longue date, mais cette exigence est devenue particulièrement urgente alors que les mesures de distanciation physique empêchent les transports publics de fonctionner à pleine capacité. Afin d'éviter que le report modal sur la voiture n'entraîne un chaos total, nous pensons que la mise à disposition de voies cyclables généreuses, aptes à accueillir l'augmentation prévisible des vélos (avec ou sans assistance électrique) est absolument indispensable.

Non seulement nous soutenons ces aménagements, mais nous appelons les autorités à:

- ↘ Poursuivre l'effort en équipant d'autres tronçons, notamment sur les routes pénétrantes menant au centre-ville
- ↘ Transformer à moyen terme ces bandes cyclables tracées à la peinture en véritables pistes cyclables afin de créer enfin le véritable réseau dont l'achèvement fait cruellement défaut à Genève et qui existe pourtant dans de nombreuses villes dans le monde

Ces aménagements cyclables répondent à la volonté populaire. Les citoyen·ne·s ont accepté il y a deux ans l'article constitutionnel fédéral pour encourager le vélo et, il y a neuf ans, l'initiative cantonale 144 « pour la mobilité douce » qui exigeait la création de « pistes cyclables directes, continues et sécurisées pour tout le réseau de routes primaires et secondaires ».

Nous voyons dans cette démarche une avancée significative (enfin !) dans la mise en oeuvre de la volonté populaire exprimée dans les urnes.